nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

Tarifs applicables au 1 décembre 2022

TRANSACTION VENTE

- Pour un prix de vente inférieur ou égal à 100 000 € : 6 000 € TTC
- Pour un prix de vente compris entre 100 001 € et 300 000 €: 6 % TTC du prix de vente.
- Pour un prix de vente compris entre 300 001 € et 600 000 €: 5.5 % TTC du prix de vente.
- Au-delà de 600 000 €: 5 % TTC du prix de vente.

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Société BOREL STEPHANE INVESTISSEMENT IMMOBILIER , SARL au capital de 1000 € - Siège social : 24 Avenue du Général de Gaulle 94500 Champigny sur Marne - RCS Créteil n° 910965086 - Carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 9401 2022 000 000 050 délivrée par CCI PARIS